



# BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



# N°7 / 07 mai 2024

# Mai ne va jamais sans fleurs

### L'Essentiel

Météo	Fin de la dégradation pluvieuse, retour d'un temps ensoleillé demain.  Surveiller l'évolution des prévisions météo, elles sont très changeantes.
Phénologie	Croissance ralentie.
Mildiou	Sortie de symptômes sur grappes et rameaux, la végétation doit être protégée de toute pluie annoncée.
Oïdium	De nombreuses parcelles arrivent au stade de sensibilité.
Black-Rot	Rares nouveaux symptômes, la végétation doit être protégée de toute pluie annoncée
Vers de Grappe	Les prises de papillons d'Eudémis sont faibles, toujours quelques pontes observées.
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine – n°5 du 30 avril Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

# Informations réglementaires

# → Déclaration PAC 2023 : du 1er avril au 15 mai 2024

La procédure de télédéclaration 2024 se termine au 15 mai. Les aides PAC peuvent bénéficier à un plus grand nombre d'exploitations viticoles en valorisant les pratiques agricoles BIO et la biodiversité.

Votre exploitation fait déjà une déclaration PAC ou pas, vous avez besoin d'information et/ou d'un accompagnement personnalisé :

Contactez Julie BARRAGUé: 06 62 49 05 29 // j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com>

### Restructuration du vignoble :

La télédéclaration pour les demandes d'aide à la restructuration 2023/2024 est à faire avant le 30 avril 2023 à midi.













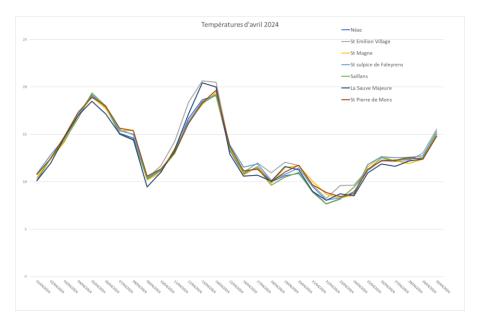


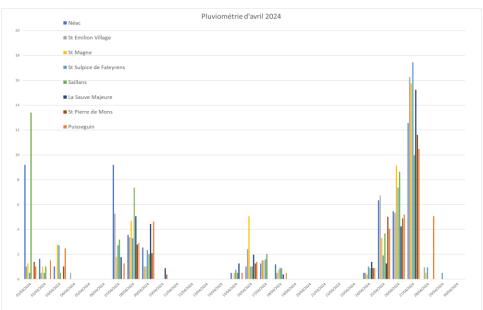
### La Météo

### Bilan du mois d'avril

Ce mois d'avril a vu des températures très contrastées, quasi estivales dans la première moitié du mois, avant une brusque chute et des températures minimales en-dessous de 0°C, faisant craindre le pire pour la végétation.

Si la pluviométrie n'est pas exceptionnelle pour un mois d'avril, sa répartition dans le mois nous donne l'impression que pas une semaine se passe sans pluies.

















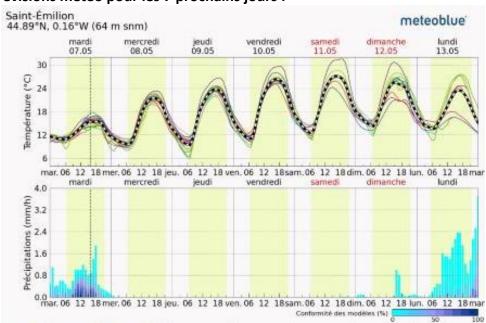


# Bilan des 7 derniers jours :

De la pluie tous les jours et des températures fraiches pour la saison.

	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		La Sauve		St Sulpice de Faleyrens		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
Date	Temp moy	Pluie mm	Temp moy ℃	Pluie mm	Temp moy ℃	Pluie mm	Temp moy ℃	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy	Pluie mm	Temp moy ℃	Pluie mm
mardi 30 avril 2024	14,79	0	15,07	0	14,87	0	14,87	0	14,9	0	15,55	0	15	0	15	0
mercredi 1 mai 2024	10,53	5,46	10,5	3,68	9,95	6,29	9,95	6,29	9,95	6,29	10,35	5,97	10,5	4,57	10,5	4,57
jeudi 2 mai 2024	11,46	0,76	11,21	4,38	11,04	1,02	11,04	1,02	11	1,02	11,49	4,32	11,42	5,84	11,42	5,84
vendredi 3 mai 2024	12,28	1,52	11,64	3,3	11,42	2,79	11,42	2,79	11,4	2,79	11,87	2,79	11,91	2,79	11,91	2,79
samedi 4 mai 2024	14,83	10,16	14,46	10,92	14,21	13,4	14,21	13,4	14,2	13,4	14,28	11,6	14,48	11,4	14,48	11,4
dimanche 5 mai 2024	16,43	1,52	16,14	1,46	15,78	5,84	15,78	5,84	15,8	5,84	16,09	2,29	16,3	1,27	16,3	1,27
lundi 6 mai 2024	13,48	1,78	13,46	3,75	13,11	7,56	13,11	7,56	13,1	7,56	13,25	7,05	13,35	5,33	13,35	5,33
Cumul de pluie des 7 derniers jours		21,2		27,49		36,9		36,9		36,9		34		31,2		31,2

# Prévisions météo pour les 7 prochains jours :



Retour d'un temps plus ensoleillé dès demain, augmentation des températures avant une probable dégradation orageuse en fin de week-end.















### Le Calendrier Lunaire

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Fleurs: Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

Jours Feuilles : Période où la lune influe sur le feuillage.

**Jours fruits :** Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

	Mercredi 8 mai	Jeudi 9 mai	Vendredi 10 mai	Samedi 11 mai	Dimanche 12 mai	Lundi 13 mai	Mardi 14 mai
Phase de lune							
-	Nouvelle lune	Lune montante	Lune montante	Lune descendante	Lune descendante	Lune descendante	Lune descendante
Influence							
	Fruit/Racine	Racine	Racine	Fleur	Fleur	Fleur/Feuille	Feuille













# Phénologie – Etat du vignoble

A la suite des précipitations conséquentes enregistrées ces derniers jours, nous nous retrouvons avec de nouveaux des sols non ressuyés, des zones humides qui rendent l'accessibilité des parcelles difficile.

### <u>Travaux au vignoble :</u>

Les épamprages de têtes et pieds se poursuivent.

Remarque : Sur cépage avec peu de pampres habituellement, type Cabernet Sauvignon, il pourra être intéressant de garder des pampres pour permettre de reformer correctement un pied.

Les travaux mécaniques du sol sous le cavaillon ou dans les fonds sont en cours où le ressuyage est rapide, <u>attention</u> à pratiquer un travail de sol où la protection phytosanitaire est en place et active, pour éviter toute contamination par projection de terre.

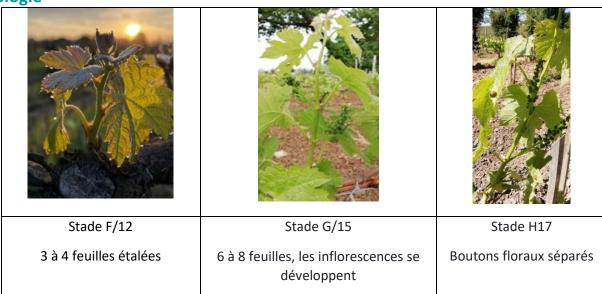
Les adventices ont beaucoup poussé et deviennent un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne). Cette année, la pousse importante des enherbements naturels ou semés pose de réels problèmes pour un nettoyage du cavaillon optimum.

La tonte des fonds et des abords des parcelles est en cours, <u>même remarque que pour le travail du sol.</u> Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

### ✓ Gestion des engrais verts :

De nombreuses parcelles semées sont en fleur, il est actuellement important de détruire les engrais verts par mulchs, tontes, travail du sol, avant la montée à graine afin de limiter un re-semis non souhaité, *même remarque que pour le travail du sol.* 

# **Phénologie**











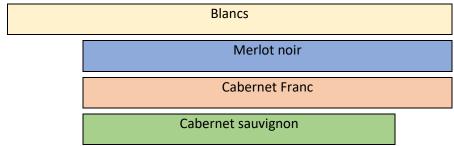


Bulletin technique viticulture bio rédigé en partenariat avec Delacroix-Aribaud Conseil pour Bio Nouvelle Aquitaine www.bio-nouvelle-aquitaine.com





La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Suivant les parcelles nous observons une pousse variant de 0 cm à 10 cm maximum sur 7 jours, le végétal reste toujours pâle.

### Les maladies

# Bonnes pratiques de pulvérisation

### **≫** Méthode CEPP :

2019-057: Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

### Rappel réglementaire

- ✓ il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ✓ Contrôle obligatoire du pulvérisateur : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). Contrôle pulvérisateur Crodip

### **Utilisations des produits phytosanitaires**

✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».

- ✓ Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
  - o Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
  - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <a href="https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689">https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689</a>
  - o Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP**: dispositif végétalisé permanent: il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ Qualité de l'application : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.















✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

### Mildiou

### **%**Le point

Après les symptômes sur feuilles, c'est au tour des symptômes sur grappes d'apparaitre cette semaine. Pour rappel, il y a toujours un décalage d'environ une semaine entre l'expression de ces 2 formes de symptômes. Les grappes prennent donc une forme typique de crosse, avec ou sans sporulation selon les conditions de la parcelle. La fréquence des symptômes de rot gris est très souvent à mettre en relation avec la fréquence sur feuilles. La contamination concernée est donc toujours celle du 7 au 9 avril.

Plus étonnant car nettement plus rare, nous observons également une extériorisation de la maladie directement sur les rameaux, sans attaque préalable d'une feuille ou d'une grappe. Cela démontre encore la virulence de cette première attaque précoce.

D'une façon générale, les symptômes sont peu sporulants, les températures sont restées fraiches et les parcelles ont toutes une protection en place.





















### **%Le conseil**

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

Une protection doit être en place avant toute pluie annoncée, notamment une pluie orageuse qui peut générer de forts cumuls d'eau et des contaminations directement sur grappe.

Les grappes sont à un stade sensible (préfloraison).

Même en l'absence de lessivage, à la fin de la rémanence de vos produits (6 à 8 jours maximum), il faut renouveler la protection. La remontée des températures va entrainer la croissance des rameaux et des grappes, et faire apparaître de nouveaux organes non protégés, avec possibilité de rosées importantes. Ce conseil est valable sur les parcelles présentant des symptômes importants ou non.

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm (lessivage de la protection en place), l'application de la fin de semaine dernière a été lessivée sur de nombreux secteurs, elle devait être renouvelée avant les pluies de ce début de semaine.
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées),
   probable reprise de la pousse et allongement des grappes. Renouvellement à prévoir au plus proche des prochaines pluies annoncées (pour l'instant à partir de dimanche).
- o et pluies annoncées. Pluies annoncées pendant plusieurs jours la semaine prochaine.

Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo et <u>intervenez en préventif en cas de</u> lessivage de la protection et/ou croissance active, avant chaque nouvel épisode pluvieux annoncé.

- Mesures prophylactiques: évitez au maximum de toucher aux sols (ne pas tondre ou travailler sous le rang ou dans l'interrang) si la végétation ne dispose pas d'une protection mildiou effective.
- Sur les parcelles les plus concernées par la maladie sur feuilles, et avant que l'on ait pu estimer l'impact définitif sur les grappes, il est préférable de décaler les dédoublages.















- ✓ En cas de sortie importante de symptômes sur feuilles et sur grappes :
  - Si les symptômes présents sur vos parcelles sont sporulants et afin de limiter cette sporulation et donc les possibilités de recontaminations de proche en proche vous pouvez opter pour la stratégie suivante :
  - Effectuez une application d'hydroxyde de cuivre additionné d'huile essentielle d'orange douce, cette intervention a pour but de « sécher » les symptômes.

    Rappel, pour que l'huile essentielle d'orange douce puisse agir, il est nécessaire d'avoir 2 jours sans pluie après l'application. Elle est à positionner plutôt en ce milieu de semaine, si le retour du beau temps se

Exemples de produits utilisables (liste non exhaustive) :

confirme.

Champ Flo Ampli (hydroxyde de cuivre) à 1 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours, DSR 0 m. Nombre max d'applications par an : 12.

ou

Héliocuivre (hydroxyde de cuivre) à 0,9 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours, DSR 0 M – A éviter en cas de fortes chaleurs annoncées (plus de 35°C). Nombre max d'applications par an : 5.

ET Limocide, Essen'ciel (huile essentielle d'orange douce), à 0,8% (du volume total de bouillie), ZNT 5m, DRE 24h, DAR 1 jour, DSR 0 m. Intervalle de 7 jours entre 2 applications. Fin stade application : début fermeture de la grappe. Nombre max

d'applications 6 par an.

# Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **300 à 350 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare)**. A moduler en fonction du stade végétatif.

### Section 2 Produits utilisables :

Attention en cas d'application à base de spécialité cuprique : il faut que les températures soient supérieures à 10/12°C lors de l'application, en dessous de 10°C le cuivre peut être phytotoxique.

Avec les conditions météo et la pression maladie actuelle, préférez l'usage des formulations hydroxydes.

Rappel: dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1:

SPE1 : « pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha. ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

### **%**L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprages du pied et de la tête.













### **Black-Rot**

### **%**Le point

De nouvelles taches fraiches sont visibles dans les parcelles à historique mais elles sont plutôt rares.

### **%**Le conseil

Lors de la protection contre les autres maladies mildiou/oïdium, il faut profiter de la synergie entre le cuivre et le soufre.

### %L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

### **Oïdium**

### %Le point:

Nous n'observons pas de symptômes sur notre réseau. Mais les parcelles sont au stade sensible.

### Seconse Seconse Seconse Secons Second Secons Second Se

Une protection contre cette maladie est à assurer. Pour rappel, le soufre mouillable est lessivé après 20 à 25 mm de pluies cumulées, la protection est alors à renouveler avant l'épisode de pluies suivant. Surveillez l'évolution des prévisions météo.

Exemple (liste non exhaustive):

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD (ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8).

pour une dose de 5 à 6 kg/ha.

### **%**L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place, gestion de la vigueur des parcelles (choix du matériel végétal, fertilisation...) mais également la destruction de l'inoculum (élimination des bois porteurs de symptômes).

### Méthode CEPP:

2021-008 : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

### **Botrvtis**

Il y a apparition d'une nouvelle sortie de taches de botrytis sur feuilles.















# Les Ravageurs

# Vers de grappe

Les captures de papillons d'Eudémis se poursuivent sur un rythme faible sur le Sauternais, les Graves, le secteur de Puisseguin, quasi nul sur les autres secteurs, les boutons floraux se séparant, les premières pontes sont difficiles à repérer.

Nous sommes toujours en attente des premiers glomérules et chenilles, dont le développement a été ralenti par les températures fraiches de ces derniers jours.





# **Escargot, Limace, Cigarier et Hanneton:**









### **Cicadelle Verte:**

Le froid a limité l'activité de ces insectes, quelques adultes sont toujours visibles.

### Cicadelle de la Flavescence :

Les cartes détaillées des zones de traitement obligatoire en 2024 pour le libournais et le castillonais sont disponibles à la consultation :

https://www.gdon-libournais.fr/cartes\_TO.php ou en consultant le site internet http://www.gdon-libournais.fr/











Bulletin technique viticulture bio rédigé en partenariat avec Delacroix-Aribaud Conseil pour Bio Nouvelle Aquitaine www.bio-nouvelle-aquitaine.com





La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Accompagnement technique personnalisé

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, Laurence Derc et Thierry Tricot, conseillèr-e technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peuvent vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en agriculture biologique et/ou biodynamique.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Laurence Derc – l.derc@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17 Thierry Tricot – <u>t.tricot@bionouvelleaquitaine.com</u> Tél : 06 11 61 98 42









